



“ Les Kaolins ” RIEC SUR BELON (29)

En cours d'étude



La conception du projet s'appuie sur une approche spécifique du quartier et du site permettant de l'inscrire en dialogue avec son environnement tant construit que paysager. Ainsi une attention particulière a-t-elle été portée à la qualité de l'espace (Conservations des talus arborés et des arbres de haut-jet, Pins et Chênes présents sur le terrain et constituant une identité forte du site).

Le traitement hiérarchisé des voies -piétonnes-secondaires-principales-qualifie l'opération tout en assurant une continuité avec le tissu bâti existant et les paysages limitrophes.

Les Espaces publics structurent, assurent les déplacements et offrent des promenades qui s'étendront sûrement autour de l'étang des Kaolins. La structure végétale existante enrichit le jardin, structure l'espace et constitue une belle clôture naturelle permettant de masquer quelques vis-à-vis.

L'espace boisé au Sud fait partie intégrante de l'aménagement. Il vient conforter et prolonger la végétation présente sur le terrain. Un cheminement piéton traversera ce bois afin de relier par la marche le nouveau quartier, à la rue des Kaolins et son étang.

L'accès principal se fait par la rue de Bannalec et la rue des Kaolins. Cette rue de quartier traverse le projet du Sud Ouest vers le Nord Est. Cette nouvelle voie sera agrémentée d'un alignement d'arbre tige (type chêne). Le long de cette voie une bande enherbée (type gazon fleuri) viendra embellir le chemin piéton longeant les habitations. Cette voie aux lignes fluides permet de créer un aménagement coulant, où les haies paysagères le long des voies conduisent le regard. Une ruelle de 4.5m de large descendra vers le Sud Est et desservira une majorité de lots. Cette voie sera à priorité piétonne avec une absence totale de trottoirs. Cette coexistence entre automobiles et piétons peut sembler paradoxale au premier abord, mais c'est la présence d'enfants et de piétons dans la rue contraint l'automobiliste à réduire sa vitesse. Ce sont des élargissements positionnés à des endroits clés qui surprendront les automobilistes et les obligeront ainsi à ralentir.

Le stationnement sera soigneusement organisé afin d'éviter de transformer la RUE du lotissement en "vastes parkings anarchiques". Deux places de stationnement par lot, ouvertes sur la voie publique, viennent s'ajouter au stationnement public.

L'accès Nord sera agrémenté d'une prairie humide permettant de traiter les eaux de ruissellements. Cette espace aux pentes douces et harmonieuses servira d'espace de jeux pour les enfants en période sèche. La végétation existante sur l'ensemble du projet sera en partie conservée et entretenue

44 lots individuels de 612 m² de moyenne (mini 391m² et maxi 1005 m²)

